
PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

10 JUIN 2022

Version : 1

Date : 10 juin 2022



Yvelines
Le Département

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



SOMMAIRE

<u>1.</u>	<u>Appel des délégués</u>	<u>4</u>
<u>2.</u>	<u>Adoption du PV de l'assemblée générale du 26 juin 2021</u>	<u>5</u>
<u>3.</u>	<u>Rapports moral et financier</u>	<u>5</u>
A.	Rapport moral	5
B.	Rapport financier	6
<u>4.</u>	<u>Rapport des commissions.....</u>	<u>7</u>
A.	Statistiques du comité	7
B.	Commission d'arbitrage	9
1.	Juge-Arbitre Adulte	9
2.	Juge-Arbitre Jeune.....	11
C.	Commission d'organisation des compétitions.....	12
1.	Bilan de nos équipes jeunes en championnats régionaux et nationaux 2021-2022.....	13
2.	Championnat départemental jeunes, équipes engagées :.....	14
3.	Championnat départemental adultes, équipes engagées	15
D.	Commission communication et informatique	16
E.	Commission de discipline.....	17
F.	Commission des réclamations et litiges.....	17
G.	Commission des statuts et règlements.....	17
H.	Commission technique et développement.....	18
1.	Sélections Départementales	18
2.	Événementiel et Développement.....	28
<u>5.</u>	<u>Vœux.....</u>	<u>33</u>
A.	Vœux Financier	33
B.	Vœux COC	35
C.	Vœux CTD.....	41
<u>6.</u>	<u>Vote du budget</u>	<u>52</u>
<u>7.</u>	<u>Questions réponses - diverses</u>	<u>54</u>



COMITÉ
YVELINES
FFHANDBALL



1. APPEL DES DELEGUES

Chaque association délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement élu à cet effet.

Chaque association délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement élu à cet effet.

19h00 : Appel des Délégués

Quorum nécessaire en voix : 100 et en clubs : 20

Le quorum étant atteint (146 sur 199 voix et 25 sur 39 clubs), l'Assemblée Générale ordinaire peut donc délibérer valablement.

Membres du conseil d'administration présents : Mesdames Laurence CHERENCEY-ROHOU, Anne-Claire JUAN, Brigitte LESECQ, Audrey SCHOHN et Messieurs Frédéric BADIN, Laurent IMBERT, Pierre-Olivier LEVET, Laurent MOMET, Guillaume RENAZE, Fabien ROYER.

Membres du conseil d'administration absents : Mesdames Marianne DE BRITO, Gaelle FRANCISCO et Myriam IFIT et Messieurs Earvin LEGUERRIER, Laurent LE TRIONNAIRE, Rachid MISSAOUA, Pascal PERONNO, Clément RAINGEARD

Présents : Mesdames Nathalie LASSALLE (LIGUE IDF), Audrey PETIOT (responsable administratif du comité), Messieurs Victor GARRIGUET (Directeur du comité), Damien SUARD (ADS du Comité) et Anthony BORELLY (ADS du Comité).

Le Président du Comité ouvre la réunion à 19h45, remercie les participants de leur présence et présente l'ordre du jour :

- Appel des délégués
- Adoption du PV de l'AG du 26 Juin 2021
- Rapport moral et financier
- Rapports des commissions
- Examen des vœux
- Vote du budget

Monsieur Frédéric BADIN explique la procédure pour les votes : les clubs votent chacun avec les pictogrammes sur la présentation avec leurs smartphones et leurs accès de leur adresse mail standardisée.

Présentation des projets et points forts de la Ligue IDF par Nathalie LASSALLE. La mise en place d'un groupe de travail sur la discipline pour construire un plan de prévention. Ouverture du recrutement d'encadrants au sein de la ligue pour le développement féminin. Lancement d'un été Beach sur l'île de France avec plusieurs regroupements prévu sur juin, juillet. Réforme du label « EHB », valable deux ans.

Présentation des salariés du comité par Frederic BADIN.

Annonce du changement de numéro de téléphone du comité. Passage à un numéro mobile.

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2021

Monsieur Frédéric BADIN demande s'il y a des remarques sur le PV du 26 juin 2021 qui a eu lieu en visio-conférence.

- **Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 juin 2021**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 137

Pour : 137 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 9

Le compte-rendu est adopté

3. RAPPORTS MORAL ET FINANCIER

A. RAPPORT MORAL

Après deux saisons avec (presque) plus de mesures sanitaires que de rencontres de handball, cette saison 2021-2022 a été marquée par un retour dans les gymnases des clubs et de ses licenciés.

Et franchement...ça fait du bien !!!

Alors évidemment, tout n'a pas été facile, aussi bien dans les clubs que pour notre commission d'organisation des compétitions. Souvenons-nous qu'au plus fort du pic de janvier nous nous sommes interrogés sur la pertinence de continuer ou pas nos championnats. Dans cette forte houle, mis à part quelques ajustements sur les plus petites catégories, nous avons décidé de continuer.

Aussi, aujourd'hui, je voudrais remercier les clubs de nous avoir fait confiance dans cette période compliquée et à la COC qui a dû gérer des multitudes de reports de rencontres. En effet, au moment où j'écris ces lignes, toutes les rencontres ont quasiment pu être rattrapées, et ce que nous constatons aussi, c'est qu'après une énorme perte de licenciés la saison passée, nous avons repassé la barre des 7 000 licenciés, fruit de l'engagement de chacun d'entre vous.

Je l'ai dit à plusieurs reprises, mais je vous le dis de nouveau : les héros de cette période inimaginable que nous venons de traverser, ce sont bien les dirigeants, bénévoles et salariés des clubs qui ont continué à maintenir le cap dans cette crise sanitaire.

Maintenant, nous devons nous tourner vers l'avenir, dans les projets qui vous seront présentés par notre COC, vous trouverez une proposition de modification de calendrier des championnats. Ces propositions sont le fruit des réflexions autour d'un sujet qui nous revient chaque saison depuis plus de 30 ans : arriver à couvrir la totalité des rencontres départementales par un arbitre désigné. Cette proposition est novatrice et permettra sans doute d'améliorer la situation. Comme vous avez fait confiance à notre commission en janvier, je vous demande de continuer de faire de même pour ces vœux 2022.

Le comité reste votre interlocuteur pour vous aider et vous accompagner dans votre vie associative. N'hésitez pas à le solliciter.

Frédéric BADIN – Président

- **Adoption du rapport moral**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

B. RAPPORT FINANCIER

L'année qui s'est terminée (2021) est une année de transition car c'est la fin d'une saison tronquée par la COVID-19 (2020-2021) et le début d'une saison pleine (2021-2022).

Nous avons mis en place plusieurs mesures (gratuité des affiliations, gratuité des licences dirigeantes pour la part comité, ...) afin d'aider les clubs dans la reprise.

Nous avons eu également à nouveau la mise en place du chômage partiel de l'ensemble de nos salariés afin de bénéficier de l'aide de l'état.

L'activité du comité est toujours assise sur des bases saines et solides.

En termes de résultat, le comité termine l'exercice 2021 avec un profit de 20k€.

Ce résultat est dû principalement aux économies réalisées en lien avec la crise sanitaire ; chômage partiel et aides exceptionnelles, ... qui ont été plus importants que prévus.

Nous avons également changé la gestion comptable concernant le compte des licences afin de proratiser la facturation des licences de la saison sur chaque mois (de septembre N à aout N+1).

Fabien ROYER – Trésorier

- **Adoption du rapport financier**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

4. RAPPORT DES COMMISSIONS

A. STATISTIQUES DU COMITE

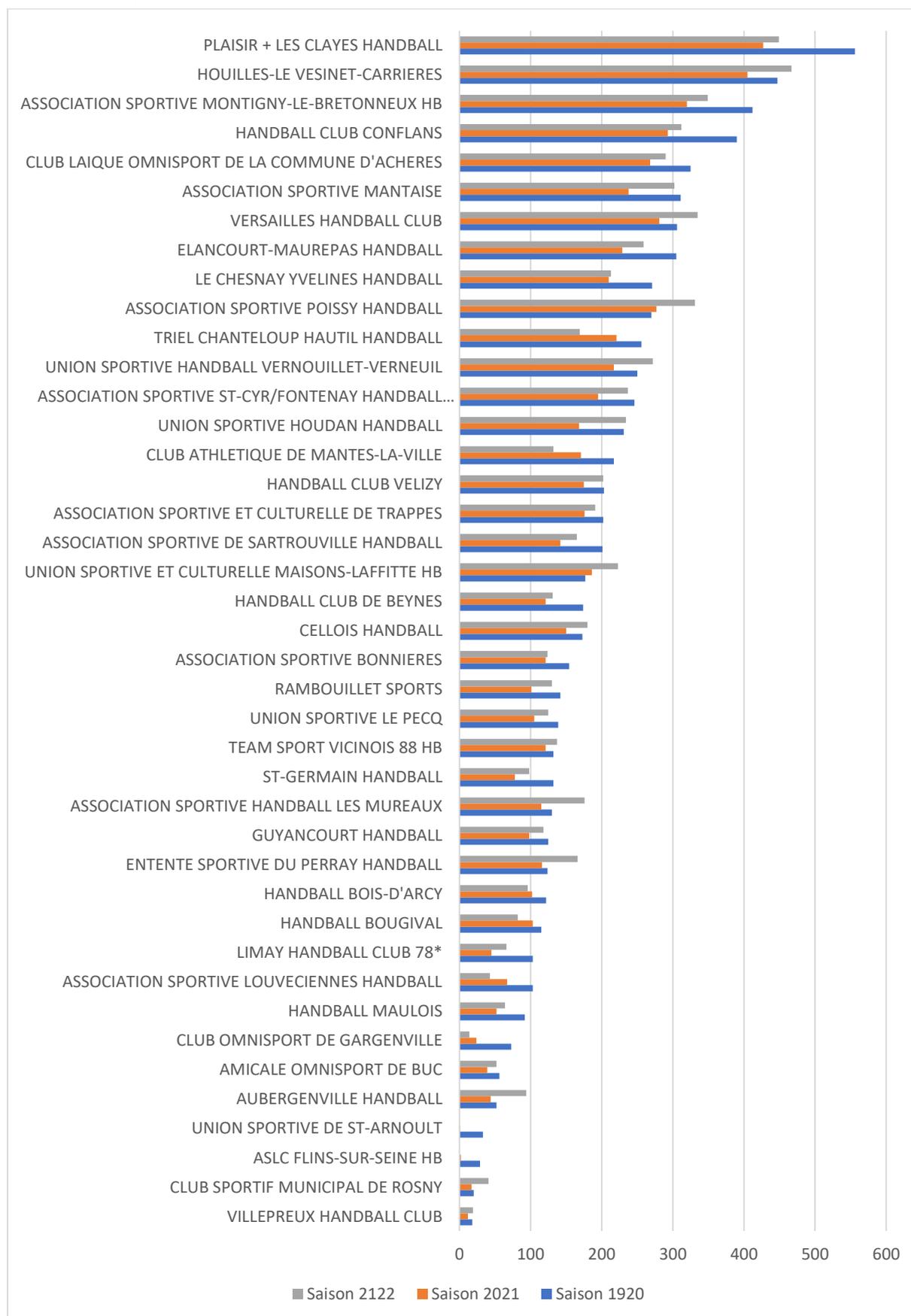
Un regain de 13,7% vs 2020-2021 soit une perte de 9,3% vs 2019-2020.

Ces chiffres prometteurs sont le fruit du travail des clubs, que nous tenons à féliciter. A noter également que les clubs du CDHBY enregistrent le meilleur taux de féminisation de leur histoire avec 30,8% de licenciées.

Nous sommes particulièrement tristes de noter la disparition de deux clubs, l'ASLC Flins ainsi que l'US SAINT ARNOULT. Notons également la fusion des Clayes-sous-Bois et de Plaisir, portant le total des clubs à 39 contre 42.

Saison	Homme	Femme	Total	% Fem
2021 / 2022	4909	2181	7090	30,76%
2020 / 2021	4464	1770	6234	28,39%
2019 / 2020	5581	2237	7818	28,61%
2018 / 2019	5590	2170	7760	27,96%
2017 / 2018	5849	2053	7902	25,98%
2016 / 2017	5679	2075	7754	26,76%
2015 / 2016	5352	1855	7207	25,74%

Evolution du nombre de licenciés par club saisons 19-20 / 20-21 / 21-22



Statistiques Globales comité par type de licences

Qualité de licence	Saison 2020	Saison 2021	Saison 2122	Delta 19-20 vs 21-22
Baby-hand	179	162	248	39%
Blanche Dirigeant	41	31	22	-46%
Blanche Joueur +16 ans	4		1	-75%
Dirigeant	507	376	405	-20%
HandEnsemble	7	5	11	57%
Handfit	15	11	33	120%
Joueur - 12 ans	2292	1646	1819	-21%
Joueur + 16 ans	2033	1767	1878	-8%
Joueur 12/16 ans	2220	1942	1859	-16%
Loisir	520	294	439	-16%
Total général	7818	6234	6715	-14%

La création de sections Baby-Hand permet une très belle évolution sur cette catégorie de licenciées. En revanche, les pertes de licenciées majeures se portent sur les petites catégories, certainement touchées par les mesures sanitaires en vigueur, passe sanitaire, passe vaccinal... Le comité continue à se tenir à la disposition de ses clubs afin de mener des actions en milieu scolaire afin d'y promouvoir le handball.

B. COMMISSION D'ARBITRAGE

Une saison post Covid, où l'objectif était de relancer l'activité autour de l'arbitrage. Au regard du contexte, les chiffres autour des matchs désignés restent corrects. 2 sessions de formation, vont nous permettre d'être armés pour la saison prochaine, et minimiser les rencontres non désignées. Un grand merci à Audrey, Damien, Mohamed et Victor pour leur travail au quotidien, sans eux la tâche aurait été complexe.

1. JUGE-ARBITRE ADULTE

1. EFFECTIFS 2021/2022 vs 2019/2020

Grade 2021/2022	Nbre
JA FEDERAL	6
JA T1	4
JA T2	14
JA T3	35
Promu JAJT3	1
Promu T3	14
Total général	74

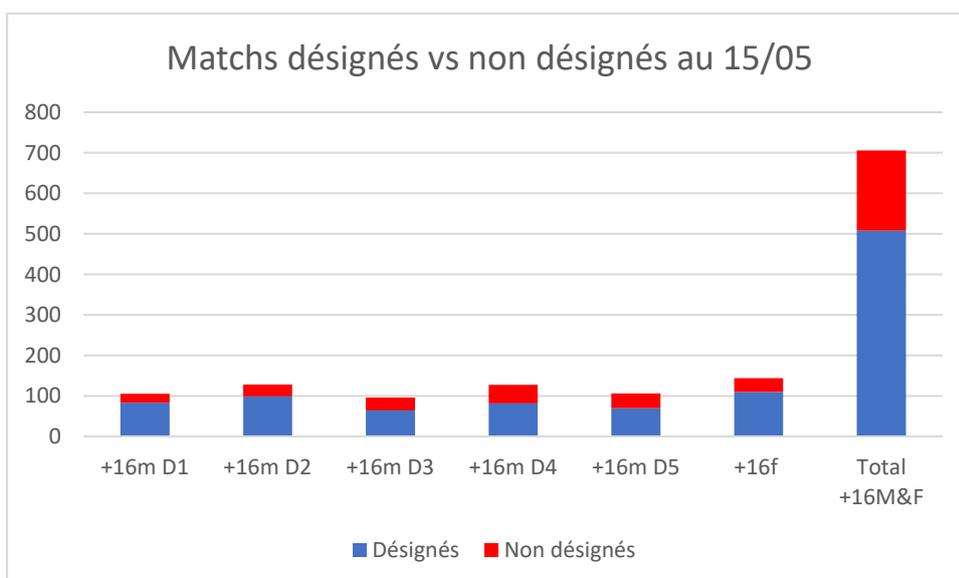
Grade 2019/2020	Nbre
JA FEDERAL	4
JA T1	6
JA T2	15
JA T3	44
Total général	69

2. DESIGNATIONS

Pour les championnats +16 Masculins et Féminins la nouvelle procédure de désignation a permis d'obtenir un taux de couverture très satisfaisant de 72%. C'est le fruit d'une complexe logistique pilotée par Audrey PETIOT que nous tenons à féliciter.

Néanmoins, nous insistons auprès des juges-arbitres afin qu'ils renseignent au plus tôt leurs disponibilités afin de faciliter le travail de désignation. Également, une table ronde des commissions du comité s'est réunie afin de modifier l'organisation des championnats dans le but de faciliter les désignations et qui a fait l'objet d'un vœu de la COC.

Div +16M	Désignés	Non désignés	%
+16m D1	83	22	79,05%
+16m D2	99	29	77,34%
+16m D3	64	32	66,67%
+16m D4	82	45	64,57%
+16m D5	70	36	66,04%
+16f	110	34	76,39%
Total +16M&F	508	198	71,95%



Concernant les championnats en U19 M&F, nous avons procédé, dans la mesure du possible, aux désignations de la première division masculine avec un taux de couverture de 40%. En revanche, nous n'avons pas désigné en U19F, championnat que nous avons eu grand mal à créer compte tenu des effectifs.

3. SUIVIS

C'est le gros point noir de cette saison, l'ensemble des ressources ayant été prises pour la validation des stagiaires et pour l'accompagnement des JAJ, aucun suivi n'a pu être effectué auprès des arbitres en carte. Les ressources humaines seront donc partagées la saison prochaine afin de suivre l'ensemble des JA du CD78, jeunes et adultes.

4. FORMATION

Une première session de formation a été proposée en début de saison, faute de participants suffisants, elle a été décalée en fin de saison avec un total de 14 stagiaires inscrits ayant assisté à dix séquences de formation pratique et théorique sur un total de 20h.

Ces juges-arbitres stagiaires pourront obtenir leur carte pour le début de saison prochaine. Arbitres régionaux.

3 Monômes et un binôme ont été présentés à la formation T2 de la ligue.

2. JUGE-ARBITRE JEUNE

1. EFFECTIFS 2021 vs 2019

Groupes 2021/2022	Nbre
JAJ CLUB	111
JAJ T1	14
JAJ T2	3
JAJ T3	58
Total général	186

Groupes 2019/2020	Nbre
JAJ CLUB	23
JAJ T1	14
JAJ T2	7
JAJ T3	36
Total général	80

Des effectifs en très forte hausse malgré le contexte, témoin, une nouvelle fois du travail acharné réalisé par les clubs pour cette reprise. Le changement de la procédure de saisie a également été un levier sur les JAJ Club.

La journée du JAJ du weekend du 03 Juillet 2022, sera l'occasion de rendre honneur aux jeunes arbitres de nos clubs.

2. DESIGNATIONS

Délayage pré-région (U16 & U18 M&F), 37 matchs désignés sur 38 avec une couverture de 13 matchs par des JAJ T3 avec accompagnateur.

Délégations de la ligue sur les compétitions régionales jeunes, 48 rencontres désignées dont 44 couvertes par des JAJ avec accompagnateur.

Coupe et challenge des Yvelines, 48 rencontres désignées, couvertes à 100% par des JAJ avec accompagnateurs (U12 à partir des 1/4F, U14 et U16 à partir des 1/8F)

Nous tenons à remercier vivement, les JAJ et leurs parents disponibles pour les accompagner ainsi que les accompagnateurs disponibles pour le comité.

3. FORMATION

Pour la saison prochaine, nos projets se déclinent à travers 3 axes :

- Favoriser la transversalité avec la commission technique dans le but d'instaurer des échanges entre le corps arbitral et les techniciens
- Maintenir la dynamique de formation, à travers le développement d'outils multimédia
- Proposer à nouveau un temps fort autour du JAJ

Rachid MISSAOUA – Président de la commission départemental d'arbitrage

C. COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Après deux années compliquées pour la mise en place des compétitions en raison de la pandémie.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes parvenus à mener à son terme cette saison 2021-2022.

Je tiens à remercier les clubs mais surtout les membres de la COC, Audrey et Damien qui ont fourni un énorme travail pour vous permettre de pratiquer votre sport favori tous les week-ends.

Cette saison aura aussi permis de mettre en évidence qu'en limitant la mixité dans les catégories jeunes, le nombre de licences féminines a augmenté passant de 1012 à 1173, le nombre d'équipes également de 62 à 70 équipes.

La mise en place du HAND à 4 en U12F jusqu'aux vacances de Noël aura également permis de faire évoluer des jeunes filles isolées.

Cependant, je ne vous cache pas qu'un certain nombre de dysfonctionnement sont apparus pendant cette saison créant un surcroit de travail pour les salariés du comité.

C'est la raison pour laquelle, il sera nécessaire, dès le lancement de la nouvelle saison de repartir sur de bonnes bases et de s'appliquer à respecter à la lettre les règlements qui permettent de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions possibles.

Nous veillerons notamment :

- au respect des délais d'envoi des conclusions et d'envoi des FDME
- au respect du règlement concernant les reports ainsi qu'aux suivis des conventions
- au respect des demandes de surclassement

Je vous souhaite à tous, de bien terminer cette saison avec les moments festifs qui nous attendent et vous donne rendez-vous la saison prochaine.

1. BILAN DE NOS EQUIPES JEUNES EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET NATIONAUX 2021-2022

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

- La convention YVELINES HB U18 CDF masculin termine 2^{ème} de la poule 4 du Challenge de France et qualifiée pour en CDF pour la saison 2022-2023
- La convention EFCY en U18 CDF féminin termine 4^{ème} de la poule 4 du CDF et qualifiée pour en CDF pour la saison 2022-2023
- La convention SQY en U18 CDF féminin termine 4^{ème} de la poule 4 du Challenge de France et participera aux barrages

2. U18 M REGION :

EQUIPES	RESULTAT
EMCY	11/12 ELITE
SQY / GD PARC	11/12 EXCELLENCE

3. U18 F REGION :

EQUIPES	RESULTAT
HVC HB	9/12 ELITE
AS MANTAISE	7/12 EXCELLENCE

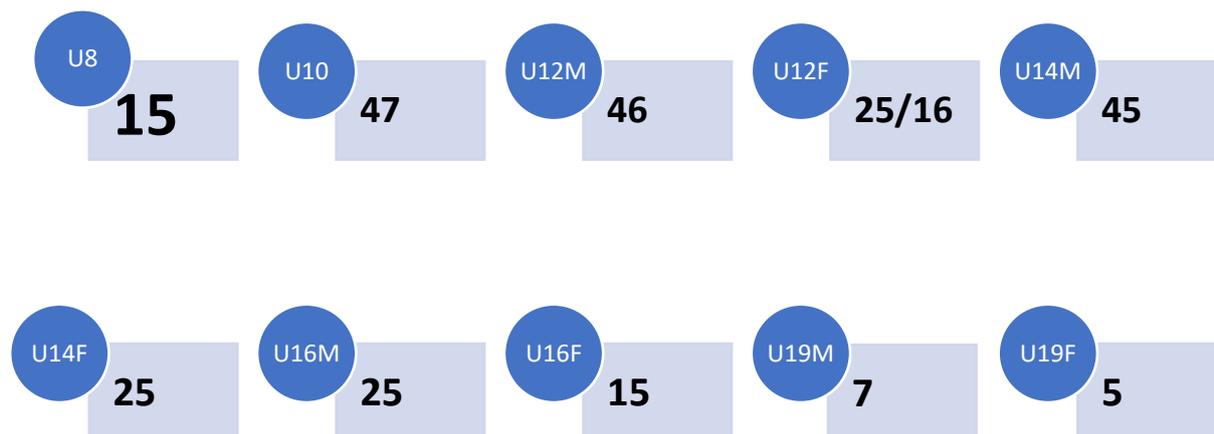
4. U16 M REGION :

EQUIPES	RESULTAT
SQY	5/8 ELITE
HBSO	1/4 EXCELLENCE
HBOY	9/12 EXCELLENCE
EMCY	9/12 EXCELLENCE

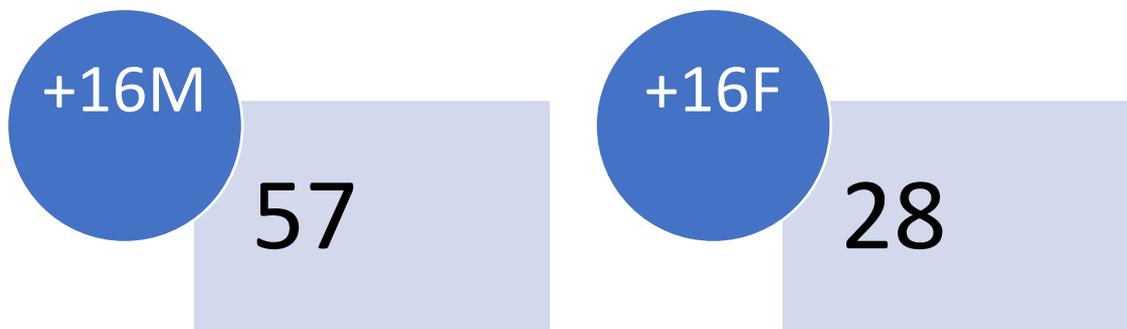
5. U16 F REGION :

EQUIPES	RESULTAT
AS MANTAISE	9/12 EXCELLENCE
EFCY	9/12 ELITE
SQY	9/12 ELITE

2. CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES, EQUIPES ENGAGEES :



3. CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ADULTES, EQUIPES ENGAGEES



Licences féminines

Saison 2021-2022



Saison 2019-2020



Laurence CHERENCEY-ROHOU – *Présidente de la commission d'organisation des compétitions*

D. COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Nous avons continué les différentes actions des années passées : communication sur le site internet, la newsletter, les réseaux sociaux.

Le site a été remis à jour avec l'ensemble des éléments du guide administratif et financier contrairement aux saisons passées où il y avait eu quelques lacunes.

A la demande de la CDA, nous avons mis en place un outil pour la gestion des suivis JAJ/JA pour la CDA afin de permettre le traitement plus facile des suivis :

- Notification quand un nouveau suivi est fait pour relecture
- Suivi à revoir : Notification automatique à l'accompagnateur
- Validation du suivi : Envoi automatique au JAJ/JA, le club, le responsable arbitrage du club et l'accompagnateur

Merci à Marc Milleret qui continue d'animer et de faire vivre les réseaux sociaux et le site internet et qui par son œil aiguisé et expert voit tous les détails invisibles à un néophyte.

Mes souhaits que je renouvelle pour 2022-2023 :

Pour aller plus loin dans la modernité du comité nous avons prévu de généraliser les prélèvements bancaires pour les différents paiements (si les clubs en font la demande).

Travail autour des outils financiers pour simplifier la gestion interne.

Nous relancerons le projet de mettre en place les inscriptions et ré affiliations en ligne (avec éventuellement le paiement en ligne pour les clubs qui le souhaiteraient).

Nous allons étudier la possibilité d'ouvrir iHand aux clubs directement pour gérer leur propre arbitrage club notamment pour les jeunes.

Fabien ROYER – *Président de la commission communication et informatique*

E. COMMISSION DE DISCIPLINE

Saison 2021/2022 : 17 décisions

- 1) 1 dossier sanctionné de 12 dates dont 3 avec sursis
- 2) 1 dossier sanctionné de 6 dates dont 3 avec sursis
- 3) 1 dossier sanctionné de 5 dates dont 3 avec sursis
- 4) 1 dossier sanctionné de 4 dates dont 2 avec sursis
- 5) 1 dossier sanctionné de 3 dates dont 2 avec sursis
- 6) 1 dossier sanctionné de 3 dates dont 1 avec sursis
- 7) 3 dossier sanctionné de 2 dates dont 1 avec sursis
- 8) 1 dossier sanctionné de 1 date ferme
- 9) 1 dossier sanctionné de 1 huis clos dont 1 huis clos avec sursis
- 10) 1 dossier sanctionné de 13 mois dont 12 mois avec sursis
- 11) 1 dossier sanctionné d'un avertissement
- 12) 4 dossiers Sans Suite
- 13) 1 dossiers en Cours de traitement

Clément RAINGEARD – Président de la commission territoriale de discipline des Yvelines

F. COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Saison 2021/2022 : 1 réclamation irrecevable par manque de la réception de la consignation

Création du mail 5878000.crl@ffhandball.net, afin de permettre aux clubs d'envoyer leurs réclamations.

Ne pas oublier d'envoyer la consignation par chèque ou virement afin que ces dernières soient recevables et puissent être traitées.

Laurent LE TRIONNAIRE – Président de la commission réclamation et litige

G. COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ce bilan est le dernier bilan en date du 01/03, les mises-à-jour seront faites à l'issu de la saison et présentées à l'AG.

	Arbitrages adultes	Arbitrages jeunes	Technique	Sportif
Clubs validés au 01/03	12	16	35	37
Clubs non validés au 01/03	27	23	4	2

Gaëlle FRANCISCO – Présidente de la commission des statuts et règlements 78

H. COMMISSION TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT

1. SELECTIONS DEPARTEMENTALES

1. SELECTION MASCULINES

Nous remercions les clubs qui nous ont mis à disposition leurs gymnases pour les entraînements des sélections et d'Yvelines HB : AS Mantaïse, Versailles HBC, Cloc Achères, AS Montigny-le-Btx HB, ASC Trappes, HBC Conflans, Triel Chanteloup Hautil HB, Le Chesnay 78 HB, Houilles-Vésinet-Carières, AS Poissy HB, HB Bougival, Guyancourt HB, CO Gargenville, Aubergenville HB.

Sélection 2006 Beach : Damien SUARD

- ✓ 4 regroupements pendant les vacances de printemps
- ✓ 18 joueurs différents présents
- ✓ Inter comités prévu le weekend du 11/12 Juin à Cergy

**Sélection 2007 : Mohamed MOKRANI**

- ✓ 9 regroupements de septembre à décembre
- ✓ 23 joueurs convoqués aux séances

Résultats

- Match de Poule 3^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 92 → 31 à 32
 - 78 vs 94 → 13 à 15
 - 78 vs 93 → 23 à 20
- Match de Classement à la MDH Place 5-6
 - 78 vs 75 → 31 à 30
 La sélection 2007 se classe donc 5^{ème} d'IDF



Détections

- Ligue
 - 7 joueurs ont fait au moins un stage ligue
 - 4 joueurs ont participé aux interligues à St Dié des Vosges (2 joueurs en équipe 1 qui termine 6^{ème} et 2 joueurs en équipe 2 qui termine 11^{ème} sur 16 équipes.
- Pôle Espoir
 - 3 joueurs ont été retenus pour faire les tests d'entrée au pôle espoir.
 - 2 joueurs entreront au pôle d'accession à la rentrée 2022 à Eaubonne.

Sélection 2008 : Damien SUARD & Sébastien GNANAPRAGASSA**Détection Bassin**

- Bassin Nord-Ouest : 11 joueurs vus – 4 clubs sur 10 représentés
- Bassin Nord-Est : 33 joueurs vus – 7 clubs représentés sur 10
- Bassin Sud-Ouest : 29 joueurs vus – 6 clubs représentés sur 9
- Bassin Sud-Est : 18 joueurs vus – 5 clubs représentés sur 9 clubs

Tournoi Bassin

- Résultats :
 - 1ère 1/2 Finale : Bassin Sud Est 19 – 18 Bassin Sud-Ouest
 - 2ème 1/2 Finale : Bassin Nord Est 24 – 3 Bassin Nord-Ouest
 - Finale 3/4 : Bassin Sud-Ouest 27 – 4 Bassin Nord-Ouest
 - Finale 1/2 : Bassin Sud Est 17 – 18 Nord Est
- Statistiques :
 - 60 Joueurs présents
 - 19 Clubs représentés
 - 6 joueurs non présents aux détections bassins étaient là au tournoi bassin
 - 97 joueurs nés en 2008 vus à l'issue du tournoi bassin
- Classement :
 - 1) Nord-Est
 - 2) Sud-Est
 - 3) Sud-Ouest
 - 4) Nord-Ouest

Inter-comités

- a. 27 Regroupements pour le groupe sélection
- b. 3 Regroupements pour le groupe détection
- c. 171 joueurs vus sur l'ensemble des regroupements ou par les cadres du collectif sur 347 licenciés soit 49%.

✓ Résultats ICT :

- Match de Poule : Classement 4^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 92 → 25 à 38
 - 78 vs 94 → 27 à 35
 - 78 vs 93 → 28 à 30
- Match de Classement à la MDH Place 5 à 8
 - 78 vs 95 → 30 à 24
 - 78 vs 92 → 25 à 24 : la sélection 2008 se classe 5^{ème} d'IDF

✓ Résultats ICN : Villeneuve d'Ascq

- Match de Poule : Classement 2^{ème} sur 4 équipes (qualification pour la finale de qualification)
 - 78 vs 62 (Pas de Calais) → 24 à 21
 - 78 vs 57 (Moselle) → 27 à 35
 - 78 vs 45 (Loiret) → 15 à 21
- Match de qualification pour les finalités
 - 78 vs 59 → Défaite 16 à 21

- ✓ La sélection 2008 se classe dans les 24 meilleurs comités de France Métropolitaine.

Détections

- Ligue
 - Il n'y a pas encore eu de regroupement pour cette génération
- Pôle Espoir
 - 3 joueurs ont été retenus pour faire les tests d'entrée au pôle espoir.
 - Aucun joueur n'entrera au pôle d'accession à la rentrée 2022 à Eaubonne.



Sélection 2009 : Damien SUARD & Sébastien GNANAPRAGASSA**Détection Bassin**

- Bassin Nord-Ouest : 17 joueurs vus – 7 clubs sur 10 représentés
- Bassin Nord-Est : 18 joueurs vus – 8 clubs représentés sur 10
- Bassin Sud-Ouest : 25 joueurs vus – 5 clubs représentés sur 9
- Bassin Sud-Est : 20 joueurs vus – 3 clubs représentés sur 9 clubs

Tournoi Bassin

- Résultats :
 - 1ère 1/2 Finale : Bassin Nord-Ouest 13 – 29 Bassin Sud-Ouest
 - 2ème 1/2 Finale : Bassin Nord Est 27 – 18 Bassin Sud Est
 - Finale 3/4 : Bassin Sud Est 25 – 19 Bassin Nord-Ouest
 - Finale 1/2 : Bassin Nord Est 21 – 20 Sud-Ouest

- Statistiques :
 - 55 Joueurs présents
 - 26 Clubs représentés
 - 10 joueurs non présents aux détections bassins étaient là au tournoi bassin
 - 86 joueurs nés en 2009 vus à l'issue du tournoi bassin

- Classement :
 - 5) Nord-Est
 - 6) Sud-Ouest
 - 7) Sud-Est
 - 8) Nord-Ouest

Préparation au Grand Prix du 78

- ✓ 18 Regroupements pour le groupe sélection
- ✓ 2 Regroupements pour le groupe détection
- ✓ 129 joueurs vus sur l'ensemble des regroupements ou par les cadres du collectif sur un total de 320 licenciés soit 40%.

- ✓ Résultats GP 78 :
 - Match de Poule : Classement 2^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 94 → 16 à 14
 - 78 vs 91 → 10 à 10
 - 78 vs 93 → 15 à 22

 - Match de Classement place 1 à 4
 - 78 vs 75 → 12 à 17
 - 78 vs 93 → Défaite du 78

- Classement Final :

1	SEINE ET MARNE
2	PARIS
3	SEINE SAINT DENIS
4	YVELINES
5	VAL D'OISE
6	VAL DE MARNE
7	HAUTS DE SEINE
8	ESSONNE



Sélection 2010 : Damien SUARD

- ✓ 1ère Détection : Regroupements vacances de printemps
 - 80 Joueurs présents
 - 26 Clubs représentés
- ✓ 2ème Détection : Rattrapage du regroupement des vacances le 04/06
 - 35 Joueurs convoqués
 - 2 Clubs supplémentaires représentés soit 28 clubs impliqués dans cette détection
 - Instant de formation pour le diplôme « Contribuer à l'animation de la structure »
- ✓ 3ème Détection : Tournoi en lien avec la CDA pour la formation des JAJ
 - Environ 40 joueurs convoqués sur les 115 joueurs vus sur les regroupements précédents
 - Tournoi permettant de définir les joueurs qui intégreront le groupe sélection et détection à la rentrée

Yvelines HB : Damien SUARD & Anthony BORELLY**2021/2022**

- 95 Entraînements dans l'année
- Entraînement dans 10 clubs et match dans 9 clubs différents
- Collectif : 34 joueurs dont 06 Joueurs qui ont arrêté en cours d'année
- 11 clubs représentés dans l'effectif
- Résultats : 38ème sur 72 équipes engagées

1^{ère} Phase :

1	US IVRY HB
2	MASSY OUEST ESSONNE
3	YVELINES HB
4	SARAN / ORLEANS
5	ENTENTE TOURAINE HB
6	MAINVILLIERS-CHARTRES HB

**2^{ème} Phase :**

1	ALLIANCE ARTOIS
2	YVELINES HB
3	LILLE METROPOLE
4	ELITE 95
5	SEINE EURE ITON
6	ACBB

- Qualification en championnat de France en 2022/2023 en tant que 7ème meilleure équipe d'IDF et meilleure équipe francilienne en Challenge de France.
- 1 joueur a été sélectionné en équipe A de République Démocratique du Congo
- 1 joueur entrera en centre de formation à Billère (Proligue) en 2022/2023

Détection 2022/2023

- 41 joueurs ont participé aux deux instants de détections
- 15 clubs différents représentés
- 16 joueurs ayant participé aux détections intègrent le projet l'an prochain

2. SELECTION FEMININES

Nous remercions les clubs qui nous ont mis à disposition leurs gymnases pour les entraînements des sélections et d'Yvelines HB : AS Mantaïse, Elancourt-Maurepas HB, AS Montigny-le-Btx HB, ASC Trappes, Triel Chanteloup Hautil HB, Le Chesnay 78 HB, HB Bougival, Guyancourt HB, CO Gargenville, Aubergenville HB.

Sélection 2006/2007/2008 Beach : Antony BORELLY

- ✓ 4 regroupements pendant les vacances de printemps
- ✓ 22 joueuses différentes présentes
- ✓ Inter comités prévu le weekend du 11/12 Juin à Cergy

Sélection 2007 : Antony BORELLY & Sebastien NSIMBA

- ✓ 14 regroupements de septembre à décembre
- ✓ 37 joueuses convoquées aux séances

Résultats

- Match de Poule 3^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 92 → 19 à 13
 - 78 vs 94 → 15 à 25
 - 78 vs 93 → Victoire des Yvelines

- Match de Classement à la MDH Place 3-4
 - 78 vs 77 → 29 à 31 La sélection 2007 se classe donc 4^{ème} d'IDF



Détections

- Ligue
 - 3 joueuses ont fait au moins un stage ligue
 - 2 joueuses ont participé aux interligues à Celles sur Belle

- Pôle Espoir
 - 2 joueuses ont été retenues pour faire les tests d'entrée au pôle espoir.
 - Entrée au pôle d'excellence de MARTIN Angelina à la rentrée 2022
 - 1 joueuse née en 2006 intégrera le pôle espoir de Chatenay Malabry à la rentrée 2022

Sélection 2008 : Anthony BORELLY & Victor GARRIGUET

Inter-comités

- ✓ 2 détections bassins : sud et nord
- ✓ Stage toussaint bassin et tournoi inter-bassin
- ✓ 24 Regroupements pour le groupe sélection
- ✓ 3 Regroupements pour le groupe détection
- ✓ 99 joueuses vues sur l'ensemble des regroupements ou par les cadres du collectif sur 197 licenciées soit 50%.

- ✓ Résultats ICT :
 - Match de Poule : Classement 4^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 92 → 20 à 29
 - 78 vs 94 → 27 à 32
 - 78 vs 93 → 19 à 32
 - Match de Classement à la MDH Place 5 à 8
 - 78 vs 91 → 29 à 6
 - 78 vs 94 → 18 à 13 La sélection 2008 se classe 5^{ème} d'IDF

- ✓ Résultats ICN : Montivilliers
 - Match de Poule : Classement 2^{ème} sur 4 équipes (qualification pour la finale de qualification)
 - 78 vs 44 (Loire Atlantique) → 22 à 17
 - 78 vs 27 (Eure) → 23 à 21
 - 78 vs Rgt Pays de la Loire → 29 à 21
 - Match de qualification pour les finalités
 - 78 vs Rgt Normandie → Défaite 15 à 18

- ✓ La sélection 2008 se classe dans les 24 meilleurs comités de France Métropolitaine.

Détections

- Ligue
 - 3 joueuses ont fait au moins un stage ligue

- Pôle Espoir
 - 1 joueuse intégrera le pôle d'accession à Fontainebleau avec un an d'avance (joueuse née en 2009)
 - 1 joueuse intégrera le pôle d'excellence à Chatenay Malabry

**Sélection 2009 : Anthony BORELLY & SEBASTIEN NSIMBA****Préparation au Grand Prix du 78**

- ✓ 1 tournoi inter-bassin
- ✓ 16 Regroupements pour le groupe sélection
- ✓ 2 Regroupements pour le groupe détection
- ✓ 60 joueuses vues sur l'ensemble des regroupements ou par les cadres du collectif sur 162 licenciées soit 37%.

- ✓ Résultats GP 78 :
 - Match de Poule : Classement 2^{ème} sur 4 équipes
 - 78 vs 94 → 14 à 7
 - 78 vs 91 → 20 à 6
 - 78 vs 93 → 10 à 11

 - Match de Classement place 1 à 4
 - 78 vs 77 → 13 à 17
 - 78 vs 92 → 16 à 11

- Classement Final :

1	SEINE ET MARNE
2	SEINE SAINT DENIS
3	YVELINES
4	HAUTS DE SEINE
5	VAL D'OISE
6	VAL DE MARNE
7	ESSONNE
8	PARIS



Sélection 2010 : Anthony BORELLY

- ✓ 1ère Détection : Regroupements vacances de printemps
 - 51 Joueuses présentes
 - 16 Clubs représentés
- ✓ 2ème Détection : Rattrapage du regroupement des vacances le 04/06
 - 63 Joueuses convoquées
 - 11 clubs supplémentaires représentés soit 27 clubs impliqués dans cette détection
 - Instant de formation pour le diplôme « Contribuer à l'animation de la structure »
- ✓ 3ème Détection : Tournoi en lien avec la CDA pour la formation des JAJ
 - Environ 40 joueuses convoquées sur les 114 vues sur les regroupements précédents
 - Tournoi permettant de définir les joueuses qui intégreront le groupe sélection et détection à la rentrée

2. EVENEMENTIEL ET DEVELOPPEMENT

1. GRAND PRIX 2022

Après deux saisons sans Grand Prix, le CDHBY était fier de pouvoir accueillir une nouvelle fois cette compétition, premier regroupement compétitif officiel, dans ce périple de détection pour les joueurs et les juges-arbitres.

Malgré une organisation délocalisée à Mantes-la-Jolie en dernière minute, cet évènement a rencontré un franc succès auprès des participants et des très nombreux spectateurs.

Succès que nous nous devons de partager avec la ville de Mantes-la-Jolie et avec l'ensemble des bénévoles de l'AS MANTAISE, sans qui, cette réussite n'aurait pu avoir lieu. Encore une fois, un grand MERCI à toutes et tous.



2. OPERATION EN MILIEU SCOLAIRE

BEACH

- ✓ Journée avec l'UNSS, sur la base de loisir du Val de Seine avec des lycéens en septembre 2021 (voir photo)
- ✓ Stage d'une semaine avec les sélections : 2006-2007 F & M
- ✓ Formation pour contribuer à l'animation de la structure en avril avec la sélection 2008 M&F (annulée à cause du temps)
- ✓ ICT Beach à Cergy le 12 juin
- ✓ Tournoi Beach à Limay le 25 juin

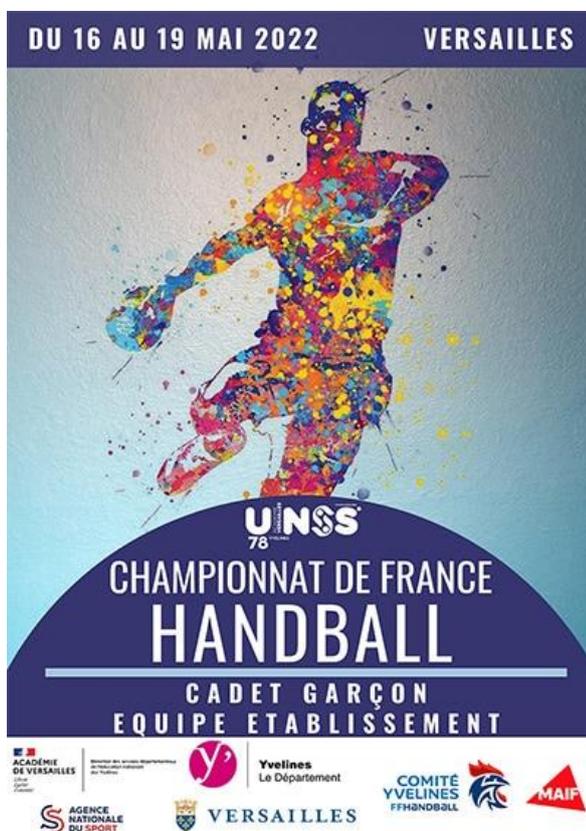


USEP

- ✓ Formation des enseignants en collaboration avec l'USEP, instant de formation sur une journée à FLINS SUR SEINE, instant théorique puis pratique.
- ✓ Formation des enseignants avec la ligue IDF
- ✓ 4 commissions cette saison afin de préparer les interventions en milieu scolaire
- ✓ JOP : intervention à Mantes la ville, rencontre d'un joueur professionnel, dialogue et questions réponses avec les élèves, présentation du handball et du beach handball et pour finir un atelier radar pour calculer la vitesse des tirs (les oppositions étant interdites à ce moment de l'année)
- ✓ Rencontre départementale mardi 21 juin, tournoi entre plusieurs classes USEP de plusieurs établissements. Journée répartie avec plusieurs ateliers le matin faisant découvrir l'activité sur notre structure gonflable, puis match l'après-midi dans le gymnase.
- ✓ Création des fiches APQ dans le cadre du label JO 2024 avec les 30 minutes de pratiques quotidiennes pour les élèves du cycle 1.

UNSS

- ✓ Journée avec l'UNSS, sur la base de loisir du Val de Seine avec des lycéens
- ✓ Championnat de France UNSS, intervention du comité dans le suivi d'arbitrage et prêt de matériel
- ✓ Formation des enseignants avec la ligue IDF, présentation de situations reprenant les jeux traditionnels puis mise en situation professionnelle où ils doivent créer leurs propres situations.
- ✓ 2 journées JOP à Saint Quentin en Yvelines, installation d'un stand présentant notre activité ainsi que l'installation d'un terrain gonflable.



SCOLAIRE

Nous intervenons dans l'organisation du « tournoi des petits loups » organisé par le club de Triel ainsi que dans les écoles afin de préparer au mieux ce tournoi.

De plus, pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons intervenir dans les écoles directement, en co-éducation avec les professeurs des écoles afin de commencer le cycle ensemble et laisser les professeurs de plus en plus en autonomie vers la fin du cycle. Cela permet à la fois de former les enseignants sur notre pratique et de partir sur de bonne base avec les élèves.

Nous avons réalisé un cycle de 4 séances sur une école du Chesnay sur le temps du midi.

Nous avons prêté un total de 11 kits afin de donner la possibilité aux enseignants(tes) de pratiquer le handball.

N° kit/ NOM DE LA CIRCOSCRPTION	1ère période du lundi 27 septembre au vendredi 22 octobre 2021	2ème période du lundi 8 novembre au vendredi 17 décembre 2021	3ème période du lundi 3 janvier au vendredi 18 février 2022	4ème période du lundi 1 ^{er} mars au vendredi 15 avril 2022	5ème période du lundi 2 mai au vendredi 24 juin 2022
KIT 1 BEYNES			BEYNES Ecole du pré du Bourg ORGERUS 19 CE2/CM1		
KIT 2 CARRIERES SOUS POISSY			CARRIERES SOUS POISSY Ecole élémentaire Jean Giono CARRIERES SOUS POISSY 25 CM2		
KIT 3 CHEVREUSE				CHEVREUSE Ecole élémentaire La Genetière SONCHAMP 24 CE1/CE2	CHEVREUSE Ecole élémentaire STE MESME 23 CE1/CE2
KIT 4 GUYANCOURT		GUYANCOURT Ecole élémentaire du Village MONTIGNY 22 CM1 24 CM2	GUYANCOURT Ecole élémentaire Jules Verne MONTIGNY 24 CM1/CM2	GUYANCOURT Ecole élémentaire Mansart MONTIGNY 25 CM1/CM2	GUYANCOURT Ecole élémentaire Alexandre Dumas MONTIGNY 25 CM1/CM2
KIT 10				GUYANCOURT Ecole élémentaire Les Iris Montigny le Bretonneux CE1	
KIT 5 LES MUREAUX		LES MUREAUX		LES MUREAUX Ecole élémentaire Molière	LES MUREAUX Ecole élémentaire Paul Raoult

		Ecole élémentaire Marcel Pagnol Les Mureaux 27 CM1		Les Mureaux 22 CM1	25 CM1
KIT 6 POISSY			POISSY Ecole élémentaire Pierre de Ronsard POISSY 23 CE2/CM1		
KIT 7 SAINT GERMAIN EN LAYE			SAINT GERMAIN EN LAYE Ecole élémentaire Bonnenfant SAINT GERMAIN EN LAYE 25 CM2		

Pascal PERONNO – Président de la commission technique

Adoption des rapports des commissions**Commission d'arbitrage**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission d'organisation des compétitions

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission communication et informatique

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission de discipline

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission des réclamations et litiges

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission des statuts et règlements

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

Commission technique

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146
Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

5. VŒUX

A. VŒUX FINANCIER

Vœu n°1 – Tarifs des licences :

Nous vous proposons de conserver la gratuité de la part comité pour les dirigeants. Pas de changement sur les autres tarifs comité.

Voici ce que donnerait les tarifs de la saison 2022/2023 (compte tenu des éléments connus à date)

Saison 2022/2023										
Création de licences										
Licences	Part FFHB						Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
2022/2023	Maison du handball	FFHB	Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA	*		Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	11,33	0,68	0,99	18,01	19,00	8,40	0,00	26,41	27,40
Blanche Dirigeant	6	11,33	0,68	0,99	18,01	19,00	8,40	0,00	26,41	27,40
Joueur + 16 ans	6	24,72	1,64	2,64	32,36	35,00	12,65	19,20	64,21	66,85
Joueur - 12 ans	6	9,84	0,37	0,29	16,21	16,50	5,03	16,50	37,74	38,03
Joueur 12/16 ans	6	14,26	0,72	1,02	20,98	22,00	9,85	18,00	48,83	49,85
Loisir	6	17,54	1,60	2,36	25,14	27,50	8,60	18,00	51,74	54,10
Blanche Joueur +16 ans	6	24,72	1,64	2,64	32,36	35,00	12,60	19,20	64,16	66,80
HandEnsemble	6	5,95	0,66	0,89	12,61	13,50	1,00	0,00	13,61	14,50
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	17,54	1,60	2,36	25,14	27,50	1,00	0,00	26,14	28,50
Baby-hand	6	9,84	0,37	0,29	16,21	16,50	1,00	0,00	17,21	17,50

Renouvellement de licences										
Licences	Part FFHB						Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
2022/2023	Maison du handball	FFHB	Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA			Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	11,33	0,68	0,99	18,01	19,00	0,00	0,00	18,01	19,00
Blanche Dirigeant	6	11,33	0,68	0,99	18,01	19,00	8,40	0,00	26,41	27,40
Joueur + 16 ans	6	24,72	1,64	2,64	32,36	35,00	12,65	19,20	64,21	66,85
Joueur - 12 ans	6	9,84	0,37	0,29	16,21	16,50	5,03	16,50	37,74	38,03
Joueur 12/16 ans	6	14,26	0,72	1,02	20,98	22,00	9,85	18,00	48,83	49,85
Loisir	6	17,54	1,60	2,36	25,14	27,50	8,60	18,00	51,74	54,10
Blanche Joueur +16 ans	6	24,72	1,64	2,64	32,36	35,00	12,60	19,20	64,16	66,80
HandEnsemble	6	5,95	0,66	0,89	12,61	13,50	1,00	0,00	13,61	14,50
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	17,54	1,60	2,36	25,14	27,50	1,00	0,00	26,14	28,50
Baby-hand	6	9,84	0,37	0,29	16,21	16,50	1,00	0,00	17,21	17,50

Evolution saison 2022/2023 vs 2021/2022 en % :

Création de licences										
Licences	Part FFHB						Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
2022/2023	Maison du handball	FFHB	Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA	*		Sans IA	Avec IA
Dirigeant	0,0%	4,9%	61,9%	26,9%	4,6%	5,6%	0,0%	0,0%	3,1%	3,8%
Blanche Dirigeant	0,0%	4,9%	61,9%	26,9%	4,6%	5,6%	0,0%	0,0%	3,1%	3,8%
Joueur + 16 ans	0,0%	4,1%	40,2%	26,9%	4,7%	6,1%	0,0%	0,0%	2,3%	3,1%
Joueur - 12 ans	0,0%	2,5%	117,6%	26,1%	2,8%	3,1%	0,0%	0,0%	1,2%	1,3%
Joueur 12/16 ans	0,0%	3,7%	60,0%	27,5%	3,9%	4,8%	0,0%	0,0%	1,6%	2,0%
Loisir	0,0%	3,2%	40,4%	26,9%	4,1%	5,8%	0,0%	0,0%	2,0%	2,9%
Blanche Joueur +16 ans	0,0%	4,1%	40,2%	26,9%	4,7%	6,1%	0,0%	0,0%	2,3%	3,1%
HandEnsemble	0,0%	0,8%	65,0%	27,1%	2,5%	3,8%	0,0%	0,0%	2,3%	3,6%
Evenementielle										
Handfit	0,0%	3,2%	40,4%	26,9%	4,1%	5,8%	0,0%	0,0%	4,0%	5,6%
Baby-hand	0,0%	2,5%	117,6%	26,1%	2,8%	3,1%	0,0%	0,0%	2,6%	2,9%

A noter que la ligue a décidé de ne pas augmenter ses tarifs pour la saison à venir, au contraire de la FFHB (autour de 4% d'augmentation) et de la part assurance fédérale (entre 25 et 120% d'augmentation). Pour l'assurance, le sujet sera abordé lors de l'AG ligue du 11 juin.

Vœu n°2 – Baisse de l'affiliation club

En juin 2022, le comité procédera au dernier versement de l'emprunt contracté pour les locaux de Bailly.

Aussi, nous proposons de ne garder qu'un montant pour le renouvellement de l'affiliation, et de fixer celle-ci à 50 €

(Les lignes gestion internet et participation club au développement de l'arbitrage seront donc supprimées du guide financier) – Pour mémoire le montant précédent était de 308 € pour ces 3 lignes) soit une baisse de 258 € d'affiliation par club soit un montant d'environ 10 500 € pour le comité.

Affiliation50,00 €

Vœu n°1 : Tarifs licences

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°2 : Affiliation

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

B. VŒUX COC

Au regard des différentes rencontres de la saison, plusieurs constats apparaissent :

- Le nombre de reports se multiplie
- Toutes les rencontres +16 M&F ne sont pas couvertes par des arbitres
- Les FDME font apparaître des effectifs réduits (8 à 9 joueurs)
- L'offre de pratique est égale de la N1 à la D5 territoriale

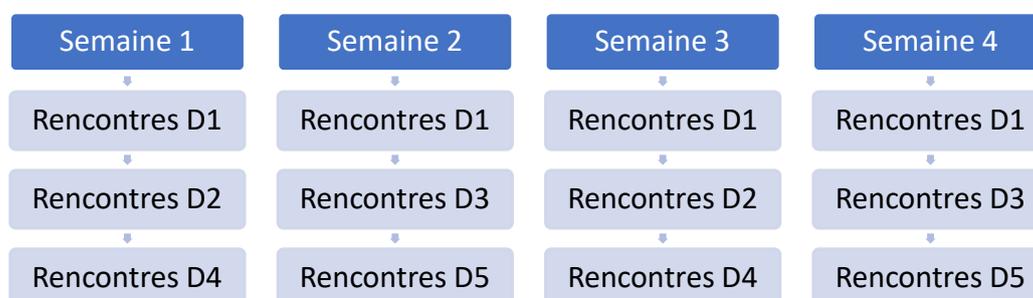
Vœu n°3 : Aménagement du championnat +16 M

Championnat Masculins : proposition d'alternance, D2/D3 & D4/D5 :

- D1 : Poule de 12 – Championnat aller / retour – **22 Dates**
(Pas de changement)
- D2 à D5 2 poules de 6 : (la COC se réserve le droit de modifier la D5 en fonction du nombre d'équipes inscrites)
 - 1^{ère} Phase Championnat aller/retour = 10 dates
 - 2^{ème} Phase Play off / Play down = 6 dates

Actuellement 22 dates contre 16 avec cette proposition

Organisation sur 4 semaines :



Explications :

L'objectif de cette réforme est avant tout de prendre en compte les nouvelles attentes des joueurs depuis ces 2 années de COVID.

C'est pourquoi en proposant aux D2-D3-D4 & D5 de ne jouer que 16 rencontres de championnat au lieu de 22 peut permettre aux joueurs d'avoir des week-ends disponibles.

Cela peut permettre également aux joueurs / arbitres d'avoir un week-end / 2 de disponible afin d'arbitrer plus facilement les samedis soirs (respect de la CMCD) et de ce fait palier plus aisément à la non désignation de certaines rencontres.

Et enfin, d'éviter des fins de saison avec des FDME à 8 ou 9 joueurs (blessures/brûlages.....)

Projection Calendrier Masculins

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI
	6 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		5 dates		7 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		7 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		3 dates
D1	5 + 1 Report		4 + 1 Report		5 + 2 Report		5 + 2 Report		3
D2/D4	3		3		3		1 + 2 +1		3
D3/D5	3		2		4		1 + 2 +1		3

Alternance D2-D4 / D3-D5

Playoff/Play down en alternance

Playoff/Play down dates communes D2 à D5

Vœu n°4 : Aménagement du championnat +16 F

Proposition : Inscription en Haut ou Bas Niveau (comme en championnat Jeune)

Haut Niveau : 12 équipes maximum (2 poules de 6) (si plus de 12 équipes barrages 10-11/09 et 16-17/09)

- 1^{ère} Phase Championnat aller/retour = 10 dates
- 2^{ème} Phase Play off / Play down = 6 dates
- Actuellement 17 dates maximum (variable selon le nb d'inscrits) contre 16 figées

Bas Niveau : Formule selon le nombre d'inscriptions

*** Attention : inscriptions de 2 équipes HN, d'un même club, autorisées mais interdiction d'avoir ces 2 équipes en PLAY OFF**

Projection calendrier féminin :

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI
	6 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		5 dates		7 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		7 DATES (dont 1 premier week-end des vacances)		3 dates
HN P1	3		3		3		1 + 2 + 1		3
HN P2	3		2		4		1 + 2 + 1		3
BN	A déterminer 16 dates maximum avec match vendredi soir ou dimanche pour faciliter les désignations								

Alternance Poule 1 / Poule 2

Playoff/Play down en alternance

Playoff/Play down dates communes

Organisation sur 4 semaines :



Rencontres Bas Niveau, dates à déterminer en fonction du nombre d'équipes, avec 16 dates maximum avec match vendredi soir ou dimanche pour faciliter les désignations

Explications : **L'objectif de cette réforme est double.**

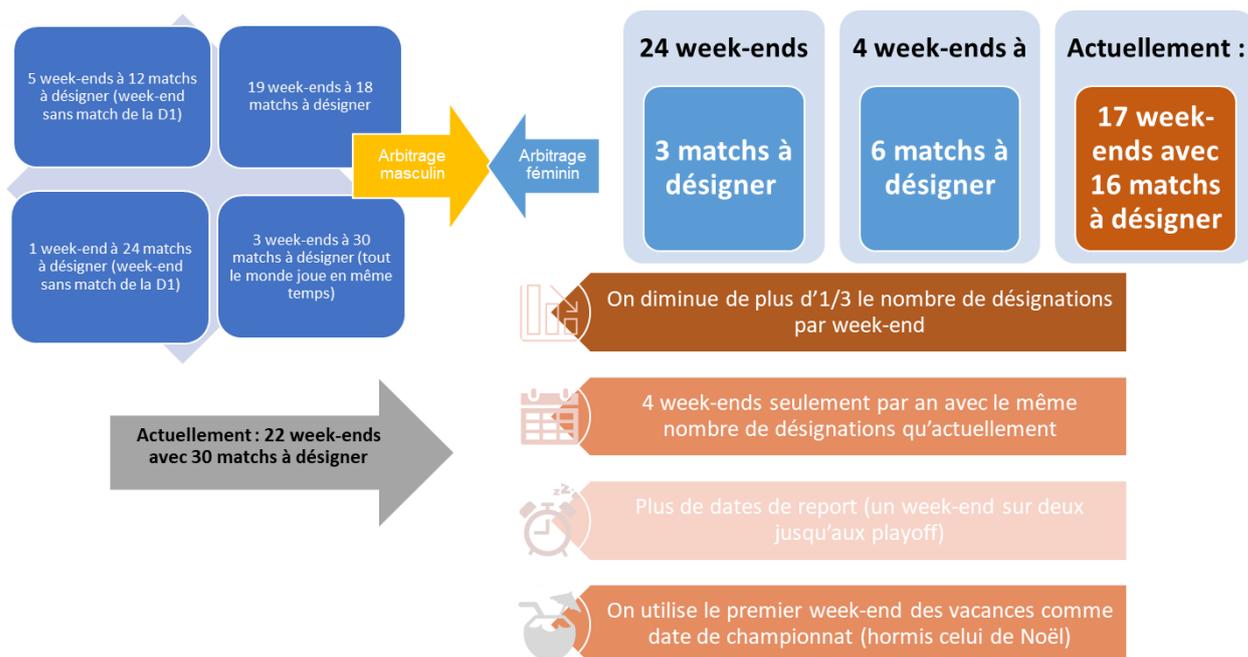
HN/BN

Cette formule peut éviter d'avoir de nombreux matchs avec des écarts conséquents comme actuellement jusqu'à la deuxième phase.

ARBITRAGE

Cela peut permettre également aux joueuses / arbitres d'avoir un week-end / 2 de disponible afin d'arbitrer plus facilement les samedis soirs (respect de la CMCD) de ce fait palier plus aisément à la non désignation de certaines rencontres.

Résultats attendus sur la désignation



Vœu n°5 : Elargissement des créneaux horaires +16 M&F

1. Elargir les créneaux horaires des rencontres +16 ans :

- Dimanche 9h30 à 16h30 (sans interruption le midi)

Explications : Permettre aux clubs de s'organiser différemment et de programmer plus de rencontres qu'aujourd'hui.

Vœu n°6 & Vœu n°7 : Modification Coupe des Yvelines

Vœu n°6

- Maintien de la Coupe COVID sans championnat sur la 1ère phase en +16M & F

Explications : Permettre de réduire les arbitrages et réduire la programmation des matchs en semaine qui pose problème.

Vœu n°7

- Passage de 12 à 14 sur les feuilles de match pour les finales pour toutes les catégories

Explications : Permettre aux équipes de « récompenser » plus de joueurs ayant participé à la qualification.

Vœu n°8 : article 95.2.1 des RG modifications sur le N/2

Règlement du N/2 à rajouter aux règlements

Vœu n° 8 – REGLEMENTS GENERAUX

Règlement(s) et article(s) concernés : Article 95.2.1 des règlements généraux

Exposé des motifs : La règle mise en place pour la référence au N/2 est inéquitable, en fonction du niveau où évolue l'équipe première. Les équipes, qui évoluent dans un même niveau de jeu, ne sont pas soumises aux mêmes règles de brûlage, dès le début de saison. Les brûlages actuels sont définis par le niveau haut et ont une incidence directe sur les niveaux bas qui les subissent. Rendre la compréhension et l'application de la règle du brûlage plus simple.

Modifications proposées : (obligatoire)

[code couleur à utiliser : **texte ajouté** ; **texte supprimé**]

Le cas échéant, chaque gestionnaire de championnat peut déterminer la règle de brûlage adaptée à ses championnats. La règle en vigueur devra être adoptée par l'assemblée générale de l'instance concernée.

La règle dite de brûlage vise le nombre de matchs disputés sur une saison dans un ou plusieurs niveaux de jeu, au-delà duquel, un joueur ne sera pas autorisé à participer dans un niveau de jeu inférieur.

La limite fixée sera calculée en prenant en compte la totalité des rencontres disputées par un même joueur à un ou plusieurs niveaux supérieurs, dans une ou plusieurs équipes.

- *Au niveau National, au cours d'une saison sportive, ne peuvent évoluer en N1F, N2F, N1M, N2M ou N3M, que des joueuses ou joueurs ayant disputé moins de 11 rencontres dans une ou plusieurs divisions supérieures à celle dans laquelle ils doivent évoluer.*
- *Au niveau Régional, Interdépartemental ou Départemental, c'est l'organisateur de la compétition qui fixe ce nombre. Chaque niveau de compétition peut avoir une règle brûlage propre. Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.*

Le non-respect de cette disposition entraîne la perte du match par pénalité.

Cette disposition ne s'applique pas aux joueurs et joueuses du PPF, de centres de formation agréés et/ou des équipes réserves de D2 masculine évoluant dans les championnats nationaux et autorisés à doubler par le directeur technique national en application des articles 5.c et 6.b du règlement général des compétitions nationales.

Chaque ligue ou comité peut établir des règles de brûlage particulières pour les catégories de jeunes, à l'exception des moins de 18 ans nationaux, qui relèvent de l'article 95.2.2.

Dans le cas d'une mutation hors période, toutes les rencontres jouées par le licencié dans le club d'origine, seront comptabilisées dans le club d'accueil.

Quand une équipe doit, au cours d'une même saison et dans un niveau de compétition défini, disputer N matches, tout joueur ayant évolué N/2 fois à ce niveau ne peut plus participer dans une division de niveau inférieur à celle-ci.

La valeur N/2 se définit par rapport au nombre de matches dans une compétition par poule ou dans une compétition sur deux ou plusieurs phases, rassemblant l'ensemble des équipes engagées, ce qui exclut la prise en compte des matches des phases dites de finalité.

Le niveau inférieur se définit en termes de niveau hiérarchisé de compétition dans la même catégorie d'âge du licencié concerné. Dans le cas où un club possède plus de deux équipes évoluant dans des niveaux différents dans une même catégorie d'âge, le N/2 s'apprécie sur la totalité des matches joués dans les niveaux supérieurs, N étant défini par rapport au niveau supérieur ayant le plus de journées de compétition.

Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre. Le non-respect de cette disposition entraîne la perte du match par pénalité. Cette disposition ne concerne pas les joueurs de centre de formation et/ou des équipes réserves de D2 masculine évoluant dans les championnats nationaux et autorisés à doubler par le directeur technique national en application de l'article 5 du règlement particulier des compétitions nationales.

Chaque ligue ou comité peut établir des règles de brûlage particulières pour les catégories de jeunes, à l'exception des moins de 18 ans nationaux, qui relèvent de l'article 95.2.2.

Vœu n°3 : Aménagement du championnat +16M

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°4 : Aménagement championnat +16F

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 142 voix – Contre : 4 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°5 : Elargissement des créneaux horaires +16

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 138 voix – Contre : 4 – Abstention : 4 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°6 : Modification Coupe des Yvelines : Maintien de la Coupe COVID

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 140 voix – Contre : 6 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°7 : Modification Coupe des Yvelines : Passage de 12 à 14 sur les feuilles de matchs pour les finales pour toutes les catégories

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°8 : Article 95.2.1 des RG modifications sur le N/2

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 140 voix – Contre : 6 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

C. VŒUX CTD

Vœu n°9 : Modification de l'ensemble des règles aménagées

Du fait du retour aux catégories d'années d'âges U9 / U11 / U13 / U15 / U18, il convient donc de modifier l'ensemble des règles aménagées pour revenir aux formes de jeu de la saison 2019/2020

80.5 Catégorie **U19** **U18**

Règlement U19 U18	
Temps de jeu	2 x 30'
Temps mort d'équipe	3 TM, règles FFHB
Taille de ballon	U19M18M : Taille 3 / U19F18F : Taille 2
Exclusion	2'
Mi-temps	10'
Forme de jeu 1 ^{ère} Mi-temps	Libre
Forme de jeu 2 ^{ème} Mi-temps	Libre
Nbre de joueurs sur la FDME	5 minimum & 12 maximum

80.6 Catégories ~~U16~~ U15*80.6.1 Règles communes à tous les niveaux de jeu U16*

Il est interdit, sur l'ensemble du match, de :

- Recourir à la prise en individuelle stricte sur un joueur adverse sauf si le dispositif défensif adopté est « homme à homme tout terrain ».
- Recourir au changement systématique attaquant-défenseur.

Forme de jeu :

- 6 joueurs de champ + 1 gardien
- 1^{ère} mi-temps
 - Dispositif 0/6 interdit et dispositifs 1/5 ; 2/4 ; 3/3 ; 3/2/1 autorisés. Il est uniquement toléré d'avoir 6 joueurs de champ dans les 9m lors d'un jet franc.
 - En cas d'exclusion d'un joueur, il n'est plus obligatoire d'avoir un joueur en dehors des 9m.
- 2^{ème} mi-temps :
 - Dispositifs 0/6 ; 1/5 ; 2/4 ; 3/3 ; 3/2/1 autorisés.

Sanction progressive en cas de non-respect des aménagements :

- Avertissement à l'officiel responsable.
- Si récidive, exclusion sur l'officiel responsable, celui-ci doit désigner un joueur différent à chaque fois.
- Si toutefois une équipe refuse d'appliquer ces règles, le juge-arbitre, le tuteur JAJ et l'officiel responsable adverse le notent sur la feuille de match. Le dossier est alors étudié par la commission d'Organisation des Compétitions (COC) et peut donner lieu à un match perdu par pénalité avec 0 point et un score de 10 à 0.

Managérat et conseils pédagogiques :

Être positif, constructif et avoir une attitude correcte vis-à-vis de l'équipe adverse.

80.6.2 Tableaux récapitulatifs **U16 U15**

Règlement U16 U15	
Temps de jeu	2 x 25'
Temps mort d'équipe	3 TM, règles FFHB
Taille de ballon	U16M15M : Taille 2 / U16F15F : Taille 1
Exclusion	2'
Mi-temps	10'
Formes de jeu 1 ^{ère} Mi-temps	1/5; 2/4; 3/3; 3/2/1; Stricte collective tout terrain
Formes de jeu 2 ^{ème} Mi-temps	0/6 ; 1/5; 2/4; 3/3; 3/2/1; Stricte collective tout terrain
Formes de jeu interdites	Individuelle stricte sur un ou plusieurs joueurs identifiés (sauf stricte collective)
Formes de jeu interdites	Changement systématique attaque/défense
Nbre de joueurs sur la FDME	5 minimum & 12 maximum

80.7 Catégorie ~~U14~~ U1380.7.1 Règles communes à tous les niveaux de jeu ~~U14~~ U13

Il est interdit, sur l'ensemble du match, de :

- Recourir à la prise en individuelle stricte sur un joueur adverse sauf si le dispositif défensif adopté est « homme à homme tout terrain ».
- Recourir au changement systématique attaquant-défenseur.

Sanction progressive en cas de non-respect des aménagements :

- Avertissement à l'officiel responsable.
- Si récidive, exclusion sur l'officiel responsable, celui-ci doit désigner un joueur différent à chaque fois.
- Si toutefois une équipe refuse d'appliquer ces règles, le juge-arbitre, le tuteur JAJ et l'officiel responsable adverse le notent sur la feuille de match. Le dossier est alors étudié par la commission d'Organisation et Compétition (COC) et peut donner lieu à un match perdu par pénalité avec 0 point et un score de 10 à 0

Gardiens de but : il est préconisé de faire jouer plusieurs gardiens de but au cours d'un match.

Coupe des Yvelines : le règlement de l'équipe du plus bas niveau est adopté.

Managérat et conseils pédagogiques :

Être positif, constructif et avoir une attitude correcte vis-à-vis de l'équipe adverse.

80.7.2 Règles spécifiques aux niveaux 1ere div. féminines et dès la phase 3 des délayages 1ere et 2ème div. Masculins

Temps de jeu : 2 x 20 minutes en match simple

Engagement : à la ligne médiane.

1ère et 2ème mi-temps :

Forme de jeu : à 6 joueurs de champ plus un gardien. Défense obligatoire avec un joueur en dehors des 9m, dispositif 0/6 interdit. En défense, il est uniquement toléré d'avoir 6 joueurs de champ dans les 9m lors d'un jet franc. En cas d'exclusion, la défense 0/5 est autorisée, il n'est alors plus obligatoire d'avoir un joueur en dehors des 9m.

80.7.3 Règles spécifiques aux niveaux inférieurs, tournois de début de saison et délayages Masculins et Féminins

Temps de jeu : 3 x 13 minutes en match simple.

Engagement : un tirage au sort est effectué au début des 1^{er} et 3^{ème} tiers temps

1er tiers-temps :

Forme de jeu : Défense Homme à homme sur tout le terrain à 6 joueurs de champ et un gardien.

Engagement : par le GB de sa zone ~~au coup de sifflet du juge arbitre. Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction si non respect, engagement à rejouer.~~

2ème tiers-temps :

Forme de jeu : 5 joueurs de champ plus un gardien, jeu libre.

Engagement : à la ligne médiane.

3ème tiers-temps :

Forme de jeu : 6 joueurs de champ plus un gardien. Défense obligatoire avec un joueur en dehors des 9m, dispositif 0/6 interdit. En défense, il est uniquement toléré d'avoir 6 joueurs de champ dans les 9m lors d'un jet franc. En cas d'exclusion, la défense 0/5 est autorisée, il n'est alors plus obligatoire d'avoir un joueur en dehors des 9m.

Engagement : à la ligne médiane.

NB : Les matchs des tournois de début de saison (à 3 ou 4 équipes) se joueront en 2 mi-temps avec les règles aménagées des 1^{er} et 3^{ème} tiers -temps.

Forme de jeu :

- 6 joueurs de champ + 1 gardien
- 1^{ère} mi-temps
 - Dispositif 0/6 interdit et dispositifs 1/5 ; 2/4 ; 3/3 ; 3/2/1 autorisés. Il est uniquement toléré d'avoir 6 joueurs de champ dans les 9m lors d'un jet franc.
 - En cas d'exclusion d'un joueur, il n'est plus obligatoire d'avoir un joueur en dehors des 9m.
- 2^{ème} mi-temps :
 - Dispositifs 0/6 ; 1/5 ; 2/4 ; 3/3 ; 3/2/1 autorisés.

80.7.2 Tableaux récapitulatifs **U14****U13****Règlement U14**

Temps de jeu	2 x 20'
Temps mort d'équipe	2 TME par match max. 1 /MT
Taille de ballon	U14 M&F : Taille 1
Exclusion	2'
Mi-temps	10'
Nbre de joueurs sur le terrain	6 joueurs de champs + 1 GB
Formes de jeu 1 ^{ère} Mi-temps	1/5; 2/4; 3/3; 3/2/1; Stricte collective tout terrain
Formes de jeu 2 ^{ème} Mi-temps	0/6; 1/5; 2/4; 3/3; 3/2/1; Stricte collective tout terrain
Formes de jeu interdites	Individuelle stricte sur un ou plusieurs joueurs identifiés (sauf stricte collective)
Formes de jeu interdites	Changement systématique attaque/défense
Nombre de joueurs sur la FDME	5 minimum & 12 maximum

	Délaiage phase 3 1 ^{ère} et 2 ^{ème} div. Masculine 1 ^{ère} div. Féminine, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} div. masculine,		Phases 1 et 2 des délayages Masculins, Phases 1, 2 et 3 des délayages féminins A partir de la 2 ^{ème} div. Féminine A partir de la 3 ^{ème} div. Masculine	
Type de match	Match Simple	Tournoi	Match Simple	Tournoi
Temps de jeu	2x20	2x13 à 3, 2x10 à 4 équipes	3x13	2x13 à 3, 2x10 à 4 équipes
Pause	5'		5'	
Nombre de joueurs	6+1		6+1	6+1
	6+1		5+1	6+1
Espace de jeu	Terrain handball			
Taille de ballon	Taille 1			
Exclusion	2'	1' en tournoi	2'	1' en tournoi
Formes de jeu	Libre 1 joueur >9m		H à H tout terrain pas de neutralisation.	
	Libre 1 joueur >9m		Libre	Libre 1 joueur >9m
Engagement	Libre 1 joueur >9m			
Engagement	Engagement du gardien de but depuis sa zone sur le jeu tout terrain			
TM d'équipe	2/Match mais 1 par MT		2/Match mais 1 par TT	2/Match mais 1 par MT
Jet de 7 mètres	7m en appui			
Gardien de but	Il est préconisé d'utiliser plusieurs GB au cours d'un match			
Nombre de joueurs	12			
Managérat	Malgré la liberté pédagogique laissée à l'éducateur, il est conseillé de proposer une défense homme à homme et étagée, Interdiction de recourir à la prise en individuelle stricte sur un joueur adverse sauf si le dispositif défensif adopté est l'homme à homme tout terrain			

80.8 Catégorie U~~12~~11

80.8.1 Règles communes à tous les niveaux de jeu U~~12~~U11

Temps de jeu :

- 3 x ~~12~~11 minutes

Participants :

- 12 joueurs maxi par match
- **Aucune demande de mixité ne sera acceptée pour des clubs ayant plus de 5 licences féminines dans la catégorie d'âge U~~12~~11F jusqu'au 31/12 de la saison en cours. Après cette date, les demandes de mixité dans les championnats U~~12~~11M seront étudiées par la commission technique et le BD.**

Forme de jeu :

- 5 joueurs de champ + 1 gardien
- Défense homme à homme sur tout terrain
- Engagement par le gardien de but. ~~au coup de sifflet du juge-arbitre. L'équipe défensive doit se trouver en dehors des 9m adverses. Sanction progressive si non respect de la règle et engagement à rejouer.~~

Sanction progressive en cas de non-respect des aménagements :

- Avertissement à l'officiel responsable
- Si récidive, exclusion sur l'officiel responsable, celui-ci doit désigner un joueur différent à chaque fois.
- Si toutefois une équipe refuse d'appliquer ces règles, le juge-arbitre, le tuteur JAJ et l'officiel responsable adverse le notent sur la feuille de match. Le dossier est alors étudié par la commission Technique et Développement (CT) et peut donner lieu à un match perdu par pénalité avec 0 point et un score de 10 à 0.

Managérat et conseils pédagogiques :

Il est préconisé de faire jouer plusieurs gardiens de but au cours d'un match.

Les objectifs de la défense homme à homme sont de récupérer la balle en veillant à en gêner la progression en privilégiant les savoir-faire individuels de récupération du ballon (Harceler, Dissuader, Intercepter)

Être positif, constructif et avoir une attitude correcte vis-à-vis de l'équipe adverse.

80.8.2 Tableaux récapitulatifs

Règlement U1211	
Temps de jeu	3 x 12'11'
Temps mort d'équipe	2 TME par match max. 1 /TT
Taille de ballon	U1211 M&F : Taille 0
Exclusion	1'
Pause entre chaque tiers-temps	5'
Nbre de joueurs sur le terrain TT 1/2/3	5 joueurs de champs + 1 GB
Formes de jeu	Homme à Homme tout terrain
Engagement	Depuis la zone par le GB au coup de sifflet du juge-arbitre
Espace de jeu	Terrain de handball avec réducteurs de but
Jet de 7 mètres	6m en appui
Nombre de joueurs sur la FDME	4 minimum & 12 maximum

80.9 Aménagement des règles catégories ~~U8 & U10~~ U7 & U9

80.9.1 Forme de jeu

Les règles fondamentales du **hand à 4 (trois Joueurs de champ et un gardien de but)** sont applicables avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse. C'est un championnat non compétitif, qui ne donne pas lieu à un classement en fin de saison, ni à l'attribution d'un titre. Lors des rencontres, une FDME sera remplie avec le score de 10 à 10.

Le terrain, la zone et le but

Le terrain peut mesurer entre 18 et 20 m de longueur et de 10 à 15 m de large. Les zones seront situées entre 4 et 5 de la ligne de but et pourront être rondes ou droites. Le but mesure 1m70 par 2m40, le comité peut en mettre à disposition des clubs.

Ballon

Le ballon devrait être de taille 00, il ne doit pas faire mal et permettre une bonne préhension.

Nombre de joueurs

Tous les enfants devraient jouer une durée égale.

Les remplacements se font à n'importe quel moment (y compris le gardien de but) dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

Sanctions

Toute faute est sanctionnée par un jet franc à l'endroit de la faute, à 2 mètres de la surface de but si nécessaire, l'adversaire étant obligatoirement à 2 mètres.

Toute faute grossière à proximité de la surface de but est sanctionnée par un jet à 5 mètres (penalty) sans empiéter sur la surface de but.

Exclusion

Il doit s'agir d'un cas extrême. 1 minute d'exclusion est prononcée en cas de brutalité volontaire, de jeu dangereux, de manque de respect au juge-arbitre ou à tout autre participant au jeu.

Temps de jeu

Règles communes quel que soit le nombre d'équipes		
Pause à la mi-temps	2 min	
Pause entre deux matchs	5 min	
Exclusion	1 min joueur remplacé	
Temps morts d'équipe	Pas de TME	
Engagement du GB depuis la zone	au coup de sifflet	
Lors de matchs simultanés, le temps de jeu est commun aux deux terrains		
Match simple		
Temps de jeu	3x10 min	
Temps de jeu total / équipe	30 min	
Tournoi à 3 équipes		
Temps de jeu	2x8 min	
Temps de jeu total / équipe	32 min	
Ordre des rencontres	1 terrain	
De 0 à 18 min	A vs B	
De 23 à 41 min	B vs C	
De 46 min à 1h04	C vs D	
Tournoi à 4 équipes		
Temps de jeu	2x6 min	
Temps de jeu total / équipe	36 min	
Ordre des rencontres	Terrain 1	Terrain 2
De 0 à 14 min	A vs B	C vs D
De 19 à 33 min	D vs A	B vs C
De 38 min à 52 min	A vs C	D vs B
Tournoi à 5 équipes		
Temps de jeu	1x10'	
Temps de jeu total / équipe	40 min	
Pause entre deux matchs	5 min	
De 0 à 10 min	A vs D	C vs E
De 15 à 25 min	D vs B	E vs A
De 30 à 40 min	E vs D	B vs C
De 45 à 55 min	C vs A	B vs E
De 60 à 70 min	A vs B	D vs C

Vœu n°9 : Modification de l'ensemble des règles aménagées

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 146 – Voix exprimées : 146

Pour : 146 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

6. VOTE DU BUDGET

BUDGET 2022

Le budget a été établi en prenant en compte les éléments suivants :

- Même nombre de licence que cette saison
- Embauche d'un agent du développement sportif relatif à l'arbitrage mais pas uniquement
- Pérennisation des emplois actuels (baisse des aides d'états)
- Reconduction de la gratuité des licences dirigeantes pour la part comité
- Une affiliation symbolique à 50€ par club (5 à 6 fois moins que les saisons précédentes)
- L'étude des aides demandées par les clubs dans le cadre de projet.

Vœu n°10 : Budget 2022

Résultat des votes : Votants 24 clubs sur 39 clubs – Voix totales : 145 – Voix exprimées : 145

Pour : 145 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

BUDGET 2022

Compte	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	-330,00	0,00	0,00	-28 920,76	-7 441,18	-12 941,00	-10 000,00
604	Achats d'études et prestations de services	-21 282,42	-19 071,26	-46 973,18	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	-4 525,76	-5 326,35	-15 411,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matière et fournitures	-2 078,05	-1 894,27	-17 626,35	-9 860,42	-4 276,39	-2 274,00	-13 300,00
607	Achats de marchandises	-188 710,70	-182 502,57	-217 984,19	-245 583,56	-215 802,53	-175 560,00	-169 150,00
612	Locations matériel informatique	0,00	0,00	-474,87	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	-72 815,53	-41 759,03	-10 668,38	-10 175,58	-14 741,08	-11 929,00	-12 150,00
614	Charges locatives et de copropriété	-1 585,87	-1 261,54	-2 676,53	-4 506,07	-3 204,11	-3 169,00	-3 250,00
615	Entretien et réparations	-3 593,92	-2 047,39	-965,41	-4 914,16	-1 087,30	-3 938,00	-4 550,00
616	Primes d'assurances	-918,10	-940,20	0,00	-701,57	-1 457,33	-1 299,00	-1 400,00
618	FRAIS DIVERS FORMATION DES SALARIES			0,00	-320,39	0,00	0,00	-1 000,00
622	Honoraires (PS, Notaire, comptable)	-7 128,05	-5 244,00	-10 034,84	-13 366,13	-12 282,02	-9 521,00	-10 700,00
623	Publicité, publications, relations publiques	-822,00	-589,80	-7 020,06	-533,00	-812,78	-474,00	-600,00
625	Déplacements, missions et réceptions	-10 198,36	-14 894,72	-12 022,96	-30 622,96	-4 165,91	-5 852,00	-18 450,00
624	Frais divers	0,00	0,00	-2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et de télécommunications	-8 196,99	-5 079,46	-3 171,34	-2 587,28	-3 595,79	-2 772,00	-3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	-278,00	-198,00	-419,00	-542,95	-436,44	-384,00	-600,00
628	Autres services extérieurs - Divers	-195,00	-95,00	-95,00	-155,00	-50,00	0,00	-50,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (a	-1 958,97	-1 372,00	-1 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	PARTICIP EMPLOYEUR FORM PRO CONTINUE			0,00	0,00	-1 812,79	-1 962,00	-3 000,00
635	Droits d'enregistrement et timbre	0,00	0,00	-10 041,00	-1 164,00	-1 117,00	-1 117,00	-1 200,00
641	Rémunérations du personnel	-115 892,72	-81 479,13	-94 595,14	-141 916,22	-113 900,51	-128 549,00	-140 300,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-39 095,02	-25 862,93	-29 783,78	-37 152,97	-29 053,46	-29 183,00	-35 300,00
646	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	-537,60	-533,40	-442,56	-2 146,28	-1 540,80	-1 412,00	-1 450,00
648	Autres charges de personnel	-158,24	-1 336,00	-106,60	-146,80	0,00	0,00	0,00
650	Autres charges de gestion courante	-328,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	-3 646,54	-0,38	-25,38	-7 774,00	-771,19	-3,00	-50,00
666	Perte de change	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,08	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 843,85	-2 119,04	-1 744,00	-2 072,00	-1 373,00	-838,00	-1 500,00
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-6 908,81	-32,84	0,00	0,00	-818,71	0,00	0,00
679	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux pro	-75,62	-497,88	-8 034,88	-11 932,00	-10 794,97	-9 955,00	-10 500,00
706	Prestations de services (COC, discipline, formations..)	107 555,50	100 031,00	107 877,00	62 653,00	10 095,00	50 175,00	55 000,00
707	Ventes de marchandises	321 419,87	348 191,84	358 122,13	385 966,64	352 351,17	226 155,00	282 000,00
708	Produits des activités annexes - Formation	120,00	20,00	1 971,86	19 482,23	14 658,03	14 051,00	25 150,00
740	Subventions d'exploitation	62 108,80	50 326,00	55 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL			0,00	27 500,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
742	SUBVENTION CNDP			0,00	12 000,00	22 350,00	39 150,00	32 500,00
743	SUBVENTION ETAT			0,00	14 500,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
746	SUBVENTIONS DIVERSES			0,00	0,00	8 940,00	4 000,00	0,00
748	SUBVENTION FFHB			0,00	7 500,00	10 500,00	4 000,00	8 000,00
758	Produits divers de gestion courante	99,25	0,67	12,17	6,05	9,03	5,00	0,00
760	INTERETS BANCAIRES	0,00	0,00	438,67	0,00	0,00	0,00	0,00
761	REVENUS DES FONDS PLACES			0,00	182,44	226,41	315,00	350,00
764	Revenus valeurs mobil. placement	381,85	518,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 843,85	2 119,04	1 744,00	2 072,00	1 373,00	838,00	1 500,00
772	(Compte à la disposition des entités pour enregistrer, en co	0,00	0,00	0,00	479,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 200,00	0,00	0,00	0,00	824,99	0,00	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	1 917,84	0,00	2 992,60	6 040,21	12 645,01	48 445,00	0,00
	Résultat	11 543	107 070	34 482	-18 713	40 933	21 502	0,00
		VRAI	VRAI	VRAI	VRAI			

7. QUESTIONS REPOSES - DIVERSES

1. QUESTIONS REPOSES - DIVERSES

- ✓ **UNION SPORTIVE HANDBALL VERNUILLET-VERNEUIL : Pouvons-nous diffuser à chaque fois la liste des joueurs sélectionnés à tous les clubs pour les détections ?**
 - V. Garriguet : Oui
- ✓ **UNION SPORTIVE HANDBALL VERNUILLET-VERNEUIL : Ayant moins de matchs, ne peut-on pas réduire la CMCD arbitrage ?**
 - V. Garriguet : Ce n'est pas le but. On est plus sur de la recherche d'arbitres.
- ✓ **LIMAY HANDBALL CLUB 78 : Retrouverons-nous comme annoncé l'année dernière les catégories d'avant COVID ?**
 - V. Garriguet : Oui, U7/U9/U11/U13/U15/U18
- ✓ **LIMAY HANDBALL CLUB 78 : Sera-t-il possible d'avoir des surclassments et dans quelles catégories ?**
 - V. Garriguet : Voir tableau ci conte

CATEGORIES D'ÂGES POUR LA SAISON 2022-2023		
Catégories	Années d'âges autorisées	Sur classement autorisé en championnat départemental
+16 ans masculins	2005 et avant	2006 (dans le cadre de l'article 36.2.6 des RG FFHB)
+16 ans féminines	2005 et avant	2006 (dans le cadre de l'article 36.2.6 des RG FFHB)
U18 ans	2005 -2006 et 2007	2008 (dans le cadre de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U15 ans	2008-2009 et 2010	2011 (dans le cadre de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 13 ans	2010-2011 et 2012	2013 (dans le cadre de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 11 ans	2012-2013 et 2014	2015 (dans le cadre de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 9 ans	2014-2015 et 2016	
U 7 ans	2016-2017	

- ✓ **LIMAY HANDBALL CLUB 78 : La mixité sera-t-elle toujours possible et dans quelle catégorie ?**
 - V. Garriguet : Oui en U9, U11M selon le règlement 80.8.1
« Aucune demande de mixité ne sera acceptée pour des clubs ayant plus de 5 licences féminines dans la catégorie d'âge U11 jusqu'au 31/12 de la saison en cours. Après cette date, les demandes de mixité dans les championnats U11M seront étudiées par la commission technique et le BD. »
- ✓ **CELLOIS HANDBALL : Avec cette modification du championnat +16M, est ce que les dates vont correspondre à des journées de championnat ?**
 - L. Cherency : Oui, la journée 1 sera sur 2 week-ends, le premier week-end D2/D4 et le second week-end D3/D5. Mais un joueur ayant évolué le premier week-end dans une équipe pourra aussi évoluer le deuxième week-end dans une autre équipe tant qu'il ne sera pas brûlé (comme pour les matchs de reports).
- ✓ **LE CHESNAY YVELINES HANDBALL : Avec cette modification du championnat +16M, ce sont les jeunes qui sont présents, qui vont être pénalisés**

- L. Cherencey : Cette modification va permettre d'avoir plus d'arbitre de désignés et éviter que les clubs se retrouvent sur les feuilles de match à 7/8 à la fin de saison
- V. Garriguet : Ce projet a été travaillé en commun entre les commissions COC, CDA, CT pour justement réfléchir sur notre offre de pratique.
- ✓ **HANDBALL CLUB CONFLANS : Le fait de ne plus siffler l'engagement pour les U11 ne va t'il pas apporter de la confusion avec la table et le public ?**
- ✓ **UNION SPORTIVE HANDBALL VERNOUILLET-VERNEUIL : Il n'y aura pas de notion de temps pour l'engagement ?**
 - V. Garriguet : Nous étions déjà dans ce cas avant et cela fonctionnait.

Monsieur Frédéric BADIN remercie tous les présents à cette Assemblée Générale.

Fin de l'AG à 22h00

Liste des clubs présents à l'AG du 10 juin 2022

	Nb de voix
1. ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE	8
2. CLUB ATHLETIQUE DE MANTES-LA-VILLE	4
3. CLUB LAIQUE OMNISPORT DE LA COMMUNE D'ACHERES	7
4. CELLOIS HANDBALL	5
5. LE CHESNAY YVELINES HANDBALL	6
6. CLUB OMNISPORT DE GARGENVILLE	1
7. UNION SPORTIVE HOUDAN HANDBALL	6
8. HANBALL BOIS D'ARCY	3
9. ELANCOURT-MAUREPAS HANDBALL	7
10. ASSOCIATION SPORTIVE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX HB	8
11. PLAISIR HANDBALL CLUB	10
12. ASSOCIATION SPORTIVE POISSY HANDBALL	9
13. RAMBOUILLET SPORTS	4
14. HANDBALL CLUB VELIZY	6
15. VERSAILLES HANDBALL CLUB	9
16. ENTENTE SPORTIVE DU PERRAY HANDBALL	5
17. UNION SPORTIVE LE PECQ	4
18. HOUILLES-LE VESINET-CARRIERES	11
19. TRIEL CHANTELOUP HAUTIL HANDBALL	5
20. UNION SPORTIVE HANDBALL VERNOUILLET-VERNEUIL	7
21. TEAM SPORT VICINOIS 88 HB	4
22. HANDBALL CLUB CONFLANS	8
23. GUYANCOURT HANDBALL	4
24. CLUB SPORTIF MUNICIPAL DE ROSNY	2
25. LIMAY HANDBALL CLUB 78*	2
25 clubs	146 voix

Fin du compte-rendu.

Le Secrétaire



Le Président

